

CR SEANCE CONSEIL MUNICIPAL 16 FÉVRIER 2021

Le seize février deux mil vingt et un à 20H00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle des Fêtes, sous la présidence de M. CHATTON Guy-Joël, Maire.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 9 Votants : 11

Date de Convocation : 12/02/2021

Présents : Mmes et MM. Alvès Christophe, Chatton Guy-Joël, Collot Bernard, Collot Noël, Dazy Benoît, Fleury Sylvie, Giannini Isabelle, Lemarchal Arnaud, Skirole Patricia;

Pouvoirs : Colin Michèle à Chatton Guy-Joël
Bradfer Yasmina, à Giannini Isabelle

Secrétaire de séance : Mme Sylvie FLEURY

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} décembre 2020

1° Renouvellement du contrat d'assurance groupe arrivant à échéance le 31 décembre 2021.

Le Conseil Municipal accepte de mandater le centre de gestion pour lancer la procédure de mise en concurrence auprès d'une assurance de groupe agréée.

2° Débats

- M Lemarchal Arnaud, 1^{er} Adjoint, fait part au Conseil Municipal, de la visite en mairie, de Mme Carole Nieder architecte et artiste plasticienne pour nous exposer un projet initié par la DRAC concernant la création d'œuvres éphémères dans notre commune. Cette personne sera invitée au prochain Conseil Municipal afin de nous donner de plus amples explications.
- M Lemarchal fait part ensuite au Conseil Municipal, de la rencontre en mairie, avec Mme Corral-Trévin, architecte en chef aux bâtiments de France (UDAP), et M Dognin, référent Nord-Meusien, afin d'aborder différents dossiers, notamment le permis d'aménager du lotissement des Vignes.
- M Lemarchal informe également le Conseil Municipal, que la commune a sollicité M Alexandre Thévenin de Vittarville pour le déneigement des rues du village. Avec notre accord, ce dernier passera la déneigeuse et salera les rues (hormis la D69) en cas de nécessité.
- M le Maire demande aux Conseillers Municipaux quelles sont les priorités pour les investissements futurs. Après débats, c'est le projet d'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement de la rue du Bourget qui sera prioritaire pour les années 2022-2023.
- M le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de parents ayants des enfants, pour l'installation éventuelle d'une aire de jeux (balançoire, tobogan ou

autre). Mme Fleury Sylvie, 2^{ème} adjointe, se charge de se renseigner sur le coût de ces équipements.

Il restera à définir l'emplacement de ces jeux.

- Mme Fleury Sylvie, adjoint en charge des logements communaux, indique au Conseil Municipal, que le logement de la mairie est loué à compter du 1^{er} mars 2021 à Madame Pascale ROGIE.

- M Collot Noël, 3^{ème} adjoint en charge du service des eaux, fait le point sur les priorités des travaux à effectuer en 2021 : terminer l'installation de compteurs rue du Moulin.

Il indique aussi qu'il a été nécessaire d'installer un régulateur d'intensité électrique, sur l'appareil de traitement de l'eau par UV.

- M le Maire demande au Conseillers Municipaux, de donner des idées nouvelles pour améliorer le fleurissement du village. Après débat, il faudra améliorer les massifs en particulier ceux du terrain de foot.

- M le Maire fait le point sur le lotissement des Vignes : il indique que le géomètre interviendra prochainement pour le bornage, en partenariat avec l'architecte chargée du permis d'aménager (obligatoire) ainsi que l'entreprise chargée de l'étude de sol (obligatoire).

Il fait part également, que la Commune a reçu 2 lettres d'intention en vue de l'achat éventuel d'une parcelle.

.

La séance est levée à 22 heures.

Le Maire, Guy-Joël Chatton